

## Parc photovoltaïque des Grandes Terres : coup d'envoi des travaux

Début septembre, la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) Côte-d'Or Énergies, GEG EneR et la commune de Labergement-lès-Seurre ont officiellement donné le coup d'envoi des travaux du parc photovoltaïque des Grandes Terres.

### Un lieu propice à l'implantation d'une centrale photovoltaïque

Abandonné depuis quelques années, le site de Labergement-lès-Seurre, remplissait tous les critères pour accueillir une centrale photovoltaïque au sol : ancien de site de concassage, terrain non cultivable. Propriétaire du terrain, la commune souhaitait développer une centrale photovoltaïque au sol afin d'entrer dans la transition énergétique. La SEML Côte-d'Or Énergies en association avec GEG EneR, filiale de la SEML « Gaz Électricité de Grenoble », deux acteurs spécialisés dans le développement de projets



© Drone Expertise Centre

d'énergies renouvelables, ont été ainsi retenus pour développer ce projet qui permettra de dynamiser l'économie locale. Il générera également des recettes pour les collectivités (commune, communauté de communes, Conseil départemental) grâce au loyer, à la fiscalité et aux retombées de l'investissement, la commune de Labergement-lès-Seurre détenant 10 % de parts dans la société venue au projet.

### Une énergie renouvelable locale

**8 112 panneaux solaires** installés sur **5 hectares**, soit une puissance totale de **4,9 MWC** produiront environ **5,7 GWh** d'énergie électrique correspondant à la consommation annuelle de **1 420 foyers** (hors chauffage). Cette installation permet également d'éviter l'émission de plus de **1 550 tonnes de CO<sub>2</sub>**, soit **870 allers-retours Paris/New-York en avion**.

### Un peu plus de 10 mois de travaux

Commencés début septembre, les travaux se poursuivront jusqu'à l'été 2025. Ils consistent principalement à la préparation du terrain, à l'installation des modules photovoltaïques, au raccordement et à la sécurisation du site. Les entreprises participant aux travaux sont Eiffage et Pelichet TP.

Durant les travaux et la durée de vie du parc, diverses mesures en faveur de la biodiversité seront mises en place : suivi écologique de chantier, gestion des produits polluants, pas d'artificialisation des sols, création de deux mares pour favoriser le développement de diverses espèces et de haies constituées de végétaux locaux, ...

À l'heure des choix qui conditionnent la transition énergétique, la **Société d'Économie Mixte Locale (SEML) Côte-d'Or Énergies** développe, construit, investit et exploite des centrales de production d'énergie décentralisée à partir de sources renouvelables : éolien, photovoltaïque au sol ou en toiture, méthanisation ou encore hydroélectricité.

**GEG EneR**, filiale de la SEML « Gaz Électricité de Grenoble » spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables. Cette dernière détient effectivement 51 centrales en exploitation soit 335 GWh produits chaque année, issus du biométhane, de l'éolien, de l'hydroélectricité et du photovoltaïque, permettant d'alimenter en électricité 97 000 personnes.

Contact presse :

Nathalie Blanc  
03 80 50 85 09

[direction@cotedor-energies.fr](mailto:direction@cotedor-energies.fr)